



Renseignements CAF trop perçu

Par **Alain coutouilly**, le **18/08/2018** à **10:12**

Bonjour,

bonjour, en fait moi depuis 2006 j'habite chez mes parents qui sont retraités et qui touchent L'APL (80 €), moi je travaille mais je n'ai jamais déclaré ma situation à la CAF et je n'ai même pas un numéro d'allocataire, je n'ai jamais touché aucune aide sociale.

Maintenant, j'aimerais vraiment déclarer ma situation mais j'ai peur qu'ils me demandent de rembourser les sommes perçues. Y a-t'il une prescription depuis 2006 à 2018?